

Faits marquants de la CdP 16 à la CLD : Lundi 2 décembre 2024

Après une représentation culturelle, la 16^e réunion de la Conférence des Parties (CdP 16) à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD) s'est ouverte ce lundi 2 décembre. La CdP a élu Abdulrahman Abdulmohsen AlFadley, Ministre de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture d'Arabie saoudite, en qualité de Président de la CdP 16, puis a entendu des déclarations d'ouverture et abordé les questions d'organisation. Dans l'après-midi, le Comité d'ensemble (CP) s'est réuni parallèlement à un dialogue ministériel de haut niveau.

Plénière

Le Président de la CdP 15, Alain-Richard Donwahi, Côte d'Ivoire, a donné le coup d'envoi de la CdP 16 en indiquant que la CdP 15 a engrangé des progrès significatifs dans la lutte contre la dégradation des terres, en mettant l'accent sur l'innovation, le financement et la participation des communautés locales, des femmes et des jeunes. Il a réitéré l'appel des ministres africains à l'établissement d'un protocole juridiquement contraignant sur la sécheresse dans le cadre de la CLD.

Dans son allocution d'ouverture, le Président AlFadley a souhaité la bienvenue à toutes et à tous, et a rappelé que le Moyen-Orient est l'une des régions les plus touchées par la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse (DDTS). Il a souligné l'importance des partenariats internationaux. Il a mis en lumière la Vision 2030 de l'Arabie saoudite et l'Initiative verte saoudienne, qui vise à réhabiliter 40 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030.

Faisal bin Abdulaziz bin Ayyaf, Maire de la région de Riyad, a souligné le rôle des autorités locales dans la complémentarité des stratégies et des politiques développées au niveau national. Il a déclaré que l'équilibre entre l'urbanisation, le développement rapide qu'elle nécessite et la protection des ressources naturelles d'un pays reste un défi constant.

Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire Générale des Nations unies, a rappelé par message vidéo que 40% de la planète est touchée par la dégradation des sols, et a exhorté la CdP 16 à donner priorité: au renforcement de la coopération internationale pour inverser la dégradation des sols et stimuler la réhabilitation des terres dégradées; à l'intensification des efforts de restauration, qui portera en avant de nombreuses priorités de développement durable, comme la création d'emplois verts pour les jeunes; et à l'investissement financier dans la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Ibrahim Thiaw, Secrétaire Exécutif de la CLD, a rappelé aux participants que la dégradation des sols et la sécheresse affectent toutes les formes de vie sur terre, menacent la sécurité alimentaire et énergétique, provoquent des migrations et entravent le commerce. Il a souligné les inégalités dont pâtissent les agriculteurs et les femmes en matière de propriété foncière. Notant que la CdP 16 porte sur notre dépendance vis-à-vis des terres, mais aussi sur notre résilience, il a exprimé l'espoir que l'on se souvienne de cette conférence comme de celle qui aura adopté les plus importantes décisions en matière de lutte contre la sécheresse.

Oyun-Erdene Luvsannamsrai, Premier ministre de Mongolie, a souligné la nécessité de préserver les terres, qui sont «l'avenir de l'humanité». Il a remercié l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) d'avoir proclamé 2026 Année internationale des pâturages et des éleveurs. Il a d'ores et déjà souhaité la bienvenue aux délégués à la CdP 17 en Mongolie.

Johan Rockström, Directeur de l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact du climat, a présenté le Rapport spécial sur les terres, en soulignant les liens qui existent entre les terres, la résilience et la santé de la planète. Il a souligné l'importance de décarboner les systèmes énergétiques tout en améliorant la gestion durable des terres afin de limiter l'augmentation de la température mondiale.

Osama Ibrahim Faqeha, Vice-Ministre de l'environnement de l'Arabie saoudite, a dévoilé le Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse, qui sera soutenu par l'Arabie saoudite à hauteur de 150 millions de dollars américains (USD). Il a indiqué que ledit partenariat encouragera les efforts multilatéraux qui visent l'adoption d'une approche préventive et proactive de la sécheresse. Il a énoncé, parmi les activités du partenariat, le transfert de connaissances, l'utilisation de cultures résistantes à la sécheresse, le financement d'infrastructures hydrauliques et l'aide aux petits agriculteurs, l'objectif global étant d'accroître la résilience et de limiter les impacts économiques et sociaux.

Muhammad Sulaiman Al Jasser, Président du Groupe Banque islamique de développement (BIsD), s'exprimant au nom des Institutions membres du Groupe de coordination arabe, a réaffirmé son partenariat avec la CLD et invoqué le passage de réponses réactives à des mesures proactives de résilience qui permettent de relever collectivement les défis de la DDTS.

Déclarations liminaires des régions et des groupes

d'intérêt : Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a noté la fréquence et la gravité croissantes des sécheresses, en appelant à l'adoption d'un protocole juridiquement contraignant. Le délégué a attiré l'attention sur la réalisation des objectifs de développement

durable (ODD), en particulier la cible 15.3 sur la réduction de la dégradation des terres, l'accélération de la Gestion durable des terres (GDT), la lutte contre les Tempêtes de sable et de poussière (TSP) et la mise en œuvre du cadre stratégique de la CLD.

L'UE a exhorté les délégations à promouvoir la GDT, à relever les défis de la sécheresse et de la désertification en renforçant la résilience des communautés, et à attirer l'attention sur les effets destructeurs des pratiques agricoles non durables et des subventions préjudiciables. Rappelant aux participants que les sécheresses sont exacerbées par le dérèglement climatique, le délégué a appelé à des efforts urgents pour s'attaquer aux facteurs de la sécheresse et de la dégradation des sols, tout en abordant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci; en renforçant les capacités nationales; et en valorisant les systèmes de connaissances locaux.

Le Bhoutan, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, signalant que les divers problèmes auxquels sa région est confrontée sont «dans le collimateur de cette Convention», a plaidé pour une collaboration internationale orientée à surmonter les multiples défis causés par la désertification, la sécheresse et la dégradation des sols. Le délégué a déclaré que la région attendait avec impatience les prochaines orientations issues de l'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la CLD, pour savoir vers où réorienter les actions d'ici à 2030.

L'Équateur, au nom du GROUPE AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (GRULAC), a appelé à une approche progressive et équilibrée de la sécheresse, en accordant une attention particulière aux besoins des pays en développement, plutôt qu'à un accord juridiquement contraignant, adaptable à tous les pays. Ce groupe a également demandé la mise en place d'un mécanisme de financement spécifique pour les projets liés à la sécheresse, ainsi que l'élaboration d'indicateurs et d'objectifs alignés sur les priorités nationales.

La Hongrie, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE POUR LA MÉDITERRANÉE DU NORD, a souligné que les solutions basées sur les terres jouent un rôle essentiel pour relever les défis environnementaux, y compris leurs implications sociales et économiques. Il a salué les efforts déployés pour promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation de toutes les femmes, en soulignant le rôle crucial des femmes dans la réalisation des objectifs de la Convention.

L'Azerbaïdjan, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE POUR L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a mis l'accent sur le renforcement de la collaboration mondiale et des synergies entre les Conventions de Rio. Il a estimé que la CLD devrait s'étendre au-delà des zones arides et semi-arides, et que l'ensemble des écosystèmes terrestres devrait être inclus dans l'évaluation à mi-parcours. Il a également insisté sur le renforcement des plans d'action en faveur de l'égalité de genre, des régimes fonciers et des partenariats public-privé pour la restauration des terres.

Les ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ont attiré l'attention sur le renforcement des régimes fonciers, sur l'investissement dans des approches intégrées de la restauration des terres, y compris l'agroécologie, et sur la suppression des subventions nuisibles. La déléguée a souligné l'importance des petites subventions et des incitations fiscales pour mobiliser des actions au niveau local, et a appelé à la création d'un caucus des Peuples autochtones, à l'inclusion d'un(e) expert(e) en matière de genre dans l'interface science-politique et à la nomination de points focaux nationaux pour les questions de genre.

Adoption de l'ordre du jour : La CdP a adopté l'ordre du jour et le programme de travail, ainsi que modifiés oralement ([ICCD/COP\(16\)/1/Rev.1](#)). La CdP est convenue d'établir un groupe d'Amis de la Présidence, facilité par la Présidence de la CdP, pour travailler sur une déclaration ministérielle.

Élection du Bureau : La plénière a élu les Vice-Présidents suivants : Angola et Maroc (Groupe africain) ; Mongolie (Asie-Pacifique) ; Chili et Trinité-et-Tobago (GRULAC) ; et Allemagne et Suisse (Groupe Europe occidentale et autres). L'élection des autres membres du bureau aura lieu à une date ultérieure.

Création d'organes subsidiaires : La plénière a décidé d'établir un Comité d'ensemble (COW) pour traiter les points 2, 3, 4, 6 et 7 de l'ordre du jour, qui sera présidé par Anna Luise (Italie).

Accréditation des organisations intergouvernementales, des organisations de la société civile et des représentants du secteur privé, et admission des observateurs : La CdP a adopté le document [ICCD/COP\(16\)/14](#).

Comité d'ensemble

Lundi après-midi, la Présidente du COW, Anna Luise, a ouvert la réunion en soulignant la nécessité d'une approche collaborative pour atteindre des objectifs communs. Le COW a créé deux groupes de contact : l'un sur le programme et le budget, animé par la Mongolie, et l'autre sur d'autres questions, animé par le Ghana.

Programme et budget: Les délégués ont ensuite examiné le budget pour l'exercice biennal 2025-2026 ([ICCD/COP\(16\)/5](#) et [6](#)) ; les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale de la Convention ([ICCD/COP\(16\)/7](#) et [10](#)) ; ainsi que des projets de décisions ([ICCD/COP\(16\)/6 - ICCD/CRIC/22/2](#), [ICCD/COP\(16\)/22](#)).

Le Secrétariat a présenté le rapport sur la performance des institutions et des organes subsidiaires de la Convention (2022-2024) et a proposé le budget ([ICCD/CRIC\(22\)/3](#)) pour l'exercice biennal 2025-2026 ainsi que le plan de travail pluriannuel 2025-2028. Il a présenté deux propositions budgétaires, l'une pour une croissance nominale zéro et l'autre avec une optique de combler les déficits budgétaires existants, principalement en ce qui concerne les besoins non financés en matière de ressources humaines. Le Comité des commissaires aux comptes des Nations unies a ensuite donné un aperçu de l'audit annuel ([ICCD/COP\(16\)/8](#), [ICCD/COP\(16\)/9](#)).

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déploré qu'un budget de base à croissance zéro ne puisse pas financer les programmes de la CLD et ne réponde pas aux besoins du Secrétariat. Le délégué a déclaré que le budget devrait être proportionnel au programme de travail biennal et a soutenu une augmentation.

Le JAPON a exprimé sa préférence pour un budget à croissance zéro afin de garantir une gestion efficace du financement et a encouragé à faire couvrir les activités restantes par des contributions volontaires. La déléguée a indiqué que le barème des quotes-parts de l'AGNU devrait être appliqué pour évaluer les contributions pour 2025-2026.

L'UE a signalé les deux consultations en ligne qui ont eu lieu de cette année sur le budget, et a mis en avant l'utilisation des notes de scénario établies par le Secrétariat pour prendre une décision par consensus.

La CHINE a déclaré qu'une augmentation du budget devrait être affectée à répondre aux besoins urgents formulés par les Parties et non satisfaits. Le Secrétariat a présenté le rapport

du bureau d'évaluation ([ICCD/COP\(16\)/11](#)), en expliquant qu'entre 2022 et 2024, six évaluations ont été réalisées : une évaluation à mi-parcours du cadre stratégique par un groupe de travail intergouvernemental ; un examen externe de l'interface science-politique de la CLD ; une évaluation indépendante de l'avancement du plan d'action pour l'égalité de genre de la CLD ; un examen de l'Accélérateur de la grande muraille verte ; une évaluation de Land for Life ; et une étude sur le renforcement de la coordination de l'Initiative grande muraille verte.

Sécheresse: La Présidente du COW Luise a renvoyé aux documents pertinents ([ICCD/COP\(16\)/15](#), [ICCD/COP\(16\)/20](#), [ICCD/COP\(16\)/22](#)). Alfred Prospere (Sainte-Lucie), Co-Président du Groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse, a présenté le rapport du Groupe ([ICCD/COP\(16\)/20](#)) au nom du Co-Président Michael Brüntrup (Allemagne). Le rapport présente sept options de propositions en matière de sécheresse : un amendement à la Convention; une décision de la CdP sur la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM); un document d'orientations de la CdP à l'intention du Mécanisme mondial; un cadre mondial sur la résilience à la sécheresse; des déclarations politiques; l'élaboration d'un protocole; ou une décision spéciale et ambitieuse de la CdP sur la sécheresse.

Le Secrétariat a présenté le document [ICCD/COP\(16\)/15](#) relatif au cadre politique et aux questions thématiques liées à la sécheresse. Le rapport donne un aperçu des mesures prises pour soutenir les Parties dans le développement et la mise en œuvre de l'Initiative sur la sécheresse par le renforcement des capacités, l'établissement de communautés d'apprentissage et de pratique, et la création de stratégies régionales de gestion de la sécheresse.

L'Esuatini, au nom du GROUPE AFRICAÏN, soutenu par l'ALGÉRIE, a noté qu'il existe un consensus sur le fait que les sécheresses augmentent en fréquence, en intensité et en superficie, mais que des divergences de points de vue subsistent quant au niveau d'engagement nécessaire pour lutter contre la sécheresse. Aux côtés des TONGA, le GROUPE AFRICAÏN a appelé à mettre en place un instrument juridiquement contraignant, exhaustif et solide, qui permette aux pays d'œuvrer dans le sens de leurs priorités et de tenir leurs engagements nationaux.

Les ÉTATS-UNIS, l'UE, l'ARGENTINE et l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) ont soutenu les solutions issues des cadres existants. Les ÉTATS-UNIS ont évoqué les plateformes existantes, telles que la Boîte à outils du Secrétariat sur la sécheresse, et les projets collaboratifs, tels que le Partenariat mondial de Riyad sur la sécheresse, l'Alliance mondiale pour la résilience à la sécheresse, la Vision pour des cultures et des sols adaptatifs, et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en tant que partenariats efficaces pour créer des dialogues et partager des ressources afin de relever les défis complexes. Le délégué a souligné que si le maintien du statu quo n'est pas la bonne approche, une politique unique et juridiquement contraignante ne l'est pas non plus. L'ARGENTINE a demandé que la lutte contre la sécheresse fasse l'objet d'une approche régionale. L'UE et la FAO ont salué le travail du Secrétariat et du FEM, et ont appelé à une collaboration continue avec d'autres organisations, institutions et agences internationales dans l'optique de mobiliser les synergies.

Le BRÉSIL, le MEXIQUE et les ÎLES MARSHALL ont appelé les Parties à se montrer sensibles à la nécessité d'une mobilisation accrue de ressources pour s'assurer que le soutien financier et

technique soit dûment canalisé pour relever les défis collectifs auxquels les Parties sont confrontées. Les ÎLES MARSHALL ont fait part de leur soutien continu à l'autonomisation des femmes en tant qu'utilisatrices des terres.

La CHINE a exhorté les Parties à considérer que les options juridiquement contraignantes et non contraignantes présentées dans le rapport ne s'excluent pas mutuellement, et a soutenu d'idée de suivre les deux voies simultanément.

Les ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ont exhorté les Parties à donner la priorité aux approches inclusives, axées sur les droits et d'initiative communautaire pour lutter contre la sécheresse et renforcer la participation des femmes, des jeunes, des communautés locales et des Peuples autochtones. Elles ont demandé : un financement accessible, comprenant des petites subventions ; une approche axée sur la science ; des incitations à la préparation aux sécheresses ; une action intégrée ; et l'amélioration des données et de la surveillance.

Dialogue ministériel

Un dialogue ministériel de haut niveau s'est tenu dans l'après-midi sur le thème « De Genève à Riyad et au-delà : renforcer les instruments politiques mondiaux et nationaux pour une approche proactive de la gestion de la sécheresse ». Le Président de la CdP 16 Al-Fadley a souligné l'importance d'adopter une nouvelle approche pour lutter contre la sécheresse, en insistant sur la nécessité de financements appropriés et de renforcer adéquatement les capacités pour développer la résilience des pays.

Le Co-Président Cary Fowler, Envoyé spécial des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale, a fait remarquer que le succès de la lutte contre la sécheresse découlera du déploiement d'une série d'options en partant du niveau fermier et agricole jusqu'au niveau des paysages et des gouvernements.

La Co-Présidente Bernice Swarts, Vice-Ministre des forêts, de la pêche et de l'environnement d'Afrique du Sud, soulignant l'importance de l'atténuation de la sécheresse, a exhorté les participants à faire preuve d'une volonté politique solide pour parvenir à un consensus sur des objectifs ambitieux et des cibles robustes avant de conclure la CdP 16.

Dans son discours d'ouverture, Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a déclaré que la sécheresse est amplifiée par les changements climatiques et alimente les conflits, forçant les familles à abandonner leurs maisons et leurs moyens de subsistance. Il a appelé à une démarche éclairée par les risques et à déployer des efforts pour consolider les initiatives de renforcement de la résilience à la sécheresse en améliorant la compréhension des facteurs de sécheresse.

Saroj Kumar Jha, Directeur général, Pratique mondiale de l'eau, Groupe de la Banque mondiale, a fait remarquer que, si la sécheresse est un phénomène causé par un déficit en eau, elle crée des déficits bien plus importants dans les terres dégradées et les déserts, affectant dix fois plus les pays en développement que les pays développés. Il a exhorté les ministres à lutter contre la sécheresse par des politiques intelligentes et des approches pangouvernementales.

En saluant le lancement du Partenariat de Riyad pour la résilience à la sécheresse, Muhammad Sulaiman Al Jasser, Président de la Banque islamique de développement, s'est engagé à consacrer 1 milliard USD au renforcement des approches de résilience à la sécheresse d'ici à 2030. Il a appelé les ministres à

œuvrer ensemble pour garantir un avenir où la justice et l'équité pourront assurer la prospérité de tous.

Shaimaa Al-Sheiby, au nom d'Abdulhamid Alkhalifa, Président du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a fait remarquer que, la terre étant le fondement de nos systèmes alimentaires, la sécheresse et la dégradation des sols constituent les principales menaces pour la sécurité alimentaire. Elle a souligné les étapes par lesquelles la restauration des terres et la gestion durable des terres (GDT) peuvent être réalisées, y compris les instruments financiers appropriés visant à renforcer la résilience, la recherche et le financement innovant.

Lors des interventions ministérielles, tous les pays ont signalé que les sécheresses devenaient plus fréquentes et plus graves, soulignant ainsi l'importance qu'ils accordent à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et à l'amélioration de l'efficacité et de la résilience des systèmes d'approvisionnement en eau, notamment par l'introduction de technologies d'économie d'eau et d'irrigation.

Plusieurs pays ont mis en avant leurs efforts individuels pour faire face aux conséquences de la sécheresse. Parmi les initiatives, on peut citer:

- la diffusion d'informations météorologiques en temps réel au public ;
- les efforts de cartographie des informations géographiques, qui contribuent à la planification nationale de la lutte contre la sécheresse ;
- la gestion intégrée de l'eau, qui tient compte de l'interconnexion entre la terre, l'eau et les écosystèmes ;
- la mise en place de systèmes d'alerte précoce grâce à une collaboration étroite entre les institutions et une approche pangouvernementale pour préparer les communautés à la sécheresse ;
- l'établissement de cultures et de systèmes agricoles résistants à la sécheresse ;
- l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse, de systèmes d'irrigation, et le recyclage et la réutilisation de l'eau ; et
- la création d'un département et d'un comité national sur l'adaptation à la sécheresse.

En ce qui concerne la nécessité d'une solide collaboration mondiale et régionale pour partager les expériences et les connaissances sur les réponses à la sécheresse, l'URUGUAY, entre autres, a souligné les pratiques et les leviers clés pour lutter contre la sécheresse, y compris l'investissement dans des stations d'avitaillement en eau de haute technologie pour analyser les données en temps réel, et la mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte précoce pour soutenir les communautés vulnérables. L'UE a fait part de l'élaboration d'une stratégie spécifique pour l'eau, qui devrait être mise en œuvre en 2025, et de ses approches fondées sur la nature pour améliorer la gestion durable des sols et restaurer les zones naturelles dégradées.

De nombreuses interventions ont reconnu que la sécheresse n'est pas seulement une question environnementale, mais aussi un défi sociétal. La sécheresse exige des approches scientifiques de gestion des terres et de GDT, une réactivité dans les réponses à la sécheresse plutôt que des initiatives proactives, et l'adoption de pratiques agricoles durables.

SAMOA a souligné que sa région est susceptible de connaître des conditions météorologiques extrêmes plus importantes au cours des prochaines décennies, y compris des menaces de

plus en plus graves liées à la sécheresse. Le délégué a plaidé pour l'élaboration de stratégies spécifiques par région et pour des investissements plus importants dans la région pour aider à renforcer la résilience des communautés.

De nombreux pays en développement ont souligné la nécessité d'un soutien financier pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière récurrentes, remédier à la baisse de la fertilité des sols et à la perte de fertilité des animaux due à la sécheresse, et renforcer les capacités des communautés confrontées aux effets conjugués du changement climatique, de la perte de biodiversité, de la dégradation et de la sécheresse. La TUNISIE a attiré l'attention sur divers défis, tels que la désertification, la montée du niveau des eaux, l'augmentation de la salinité des sols et l'épuisement des aquifères, qui nécessitent diverses initiatives en matière de gestion de l'eau et des terres. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a souligné qu'en raison de la lutte contre plus de 800 incendies, les barrages du pays ne contiennent plus qu'une semaine de réserve d'eau.

Un certain nombre de pays ont approuvé un protocole sur la sécheresse, notant que les femmes et les enfants sont les plus touchés par la DDTS.

Le BANGLADESH a demandé instamment au monde de prendre des mesures pour protéger le droit à l'eau, qui est une question d'équité. Il a également demandé une plus grande protection des bassins versants, en soulignant la menace qui pèse sur les pays riverains en aval. La COLOMBIE a souligné que la restauration des écosystèmes est importante pour stabiliser le cycle hydrologique en vue de réduire le risque de sécheresse.

La FINLANDE, comme beaucoup d'autres pays, a appelé les gouvernements à garantir la participation pleine, égale et effective de l'ensemble de la société, y compris des femmes, des Peuples autochtones et des communautés locales, de la société civile et des personnes et groupes en situation de vulnérabilité. Le BURKINA FASO a déclaré que la sécheresse constituait une véritable menace pour son patrimoine culturel.

Dans les couloirs

L'un des principaux sujets abordés à l'occasion de cette CdP 16 est la sécheresse. Bien que l'atténuation des effets de la sécheresse soit mentionnée dans la Convention, la sécheresse n'a jusqu'ici pas été considérée comme une priorité et s'est longtemps maintenue en arrière-plan. Pour remédier à cette situation, la CLD a mis en place en 2018 l'Initiative sécheresse, qui vise à faire passer la gestion de la sécheresse d'une approche réactive et axée sur les crises à une approche proactive, donnant priorité à la prévention et à la préparation. À la CdP 16, le Groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse a présenté sept options pour avancer dans ce domaine, dont une proposition visant à entamer des négociations sur un protocole ou un amendement à la CLD. Pourtant, dès ce lundi, il était clair qu'il n'y avait pas de consensus sur la marche à suivre. Si toutes les Parties sont favorables à une réponse proactive plutôt que réactive, certaines, dont le Groupe africain, estiment qu'un protocole juridiquement contraignant doit être négocié. D'autres préfèrent des mesures non juridiquement contraignantes, telles que le soutien à l'élaboration de plans nationaux de lutte contre la sécheresse et un soutien financier accru à la résilience face aux sécheresses. Beaucoup prédisent que la décision relative à la sécheresse sera celle qui emportera les plus longues négociations à Riyad.